



## BUREAU



---

Réunion du : 7 mars 2022  
A LIEVIN

---

Présidente : Mme Evelyne BAUDUIN

---

Présents : MM. Jean DENEUVILLE – Daniel SION – Denis LAMORILLE – Serge HERMAN –  
Gérard DEBONNE – Bernard DEJARDIN – Richard RATAJCZAK -

---

### POINT DES LICENCIES :

› A ce jour le district compte **37963** licenciés, en augmentation par rapport à **2019/20** dans de nombreuses catégories sauf le futsal seniors et jeunes, le foot loisir, les dirigeantes et surtout les arbitres (près de moins 10%)

### MATCHS DES EQUIPES NATIONALES :

› France Espoirs – Iles Feroe à Calais  
› France – Afrique du Sud à Lille le **29/3** ; pour ce match le District se propose d'acquérir des Places en catégorie 1 à 62€

### JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS :

**U9** : le 26/5 à Avion  
**U7** : le 18/6 à Oignies  
**Artois en fête** : le **25/6** à Mazingarbe, stade Bailleux

### FINALES DE COUPES :

A ce jour le District a reçu les candidatures des clubs suivant : **RC Sains, ES Bully, AAE Dourges, FC Hersin, FC Montigny, AOSC Sallaumines, USO Bruay Car Billy Montigny**  
Tirage au sort des ¼ et ½ finales : le club de **Dourges** a fait acte de candidature

### JOURNEE DES BENEVOLES :

Les **7 et 8 mai** ; le nombre de places disponibles pour le District n'est pas encore fixé

### COURRIERS REÇUS :

**CS Pernes** ; demande de réduction de peine : transmis à la commission de discipline  
**ES Angres** : concernant un éducateur ; la présidente répondra  
**FC Hinges** : concernant le report d'un match de vétérans ; la présidente répondra  
**FC Tilloy** : il s'agit d'un problème interne au club

Au sujet des dérogations au calendrier (reports, inversions, changement d'horaire ou de terrain) il est rappelé que la Commission applique à partir du vendredi les dispositions de l'article 93bis des RG.

### FINALES U13, PITCH

Les ½ finales de district disputées le 05 mars ont vu les qualifications suivantes pour la finale Départementale :

Féminines : RC Lens, Fcf Hénin, US Noeux, FC Lillers, O Liévin, US Noyelles s/L, SSCP Wingles  
USO Bruay

Garçons : RC Lens, US Vimy, CS Avion, St Hénin, US Noeux, OS Aire, USO Bruay, US Vermelles

La finale départementale se disputera le **02 Avril** sur les installations de l'ES Bully

La finale régionale se déroulera au centre technique d'Amiens les **07 et 08 mai**

### ORGANISATION COPA COCA-COLA FUTSAL 2022

Cette compétition sera à nouveau organisée mais devra impérativement se dérouler sur terrains extérieurs ou couverts (gymnase ou salle possible)

La finale départementale devra se dérouler avant le 11 juillet 2022

### CLUBS LABELISES :

A ce jour **23** clubs sont suivis et **12** clubs accompagnés hors label

### INCIVILITES :

Un groupe de travail s'est réuni à 2 reprises pour déterminer des pistes et des actions à mettre en œuvre avec pour objectif un début de préconisation en septembre, notamment en dépoussiérant ce qui existe déjà.

### FRAIS DE DEPLACEMENT :

Un groupe de travail de 5 à 6 personnes sera chargé d'étudier les diverses possibilités tout en tenant compte de l'augmentation du prix des carburants.

### INFORMATIONS DIVERSES :

Compétitions seniors 2022/23 :

la Coupe de France est fixée aux dates suivantes :

Tour 1 le **28 Aout**

Tour 2 le **04 septembre**

Tour 3 le **11 septembre**.

De ce fait le 1<sup>er</sup> tour de la Coupe d'Artois aura lieu le **11 septembre** et le

Championnat débutera le **18 septembre**

Compétitions 2021/22 :

La journée seniors D4 à D7 remise les **12 décembre** et **20 février** aura lieu le **samedi 16 avril** à 16h00 ; environ **45 matchs en retard** seront programmés le **18 avril** à 16h00.

Les rencontres féminines ou de jeunes ou éventuellement de vétérans seront prévues à 14h00.

Toutes les rencontres de coupes (en retard ou d'ajustement) se dérouleront le **jeudi 31 mars** à 18h45

### AFFAIRES EN COURS :

Le club de **Salomé** (district des Flandres) a pris contact avec le District sur les conditions de sa participation aux compétitions de l'Artois

Les clubs de **Vitry en Artois**, **Brebières** et **Corbehem** (actuellement en Escaut) envisagent soit une fusion, soit un groupement de jeunes.

RG Annexe 17, article 15 : cette disposition qui permet l'inversion des matchs (y compris Retours) après 3 arrêtés municipaux, hors remise générale, concerne actuellement 23 clubs.

Le Secrétaire Général :

Richard RATAJCZAK.